

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article531>

# Déclaration Elus Conseil Administration INSERM du 24 mars 2011 contre le Contrat d'Objectif



- ACTIVITE A L'INSERM -  
Date de mise en ligne : vendredi 25 mars 2011

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

Paris, le 24 mars 2011

## **Communiqué de presse des organisations syndicales représentatives à l'Inserm (SNTRS CGT, SNCS FSU, SGEN CFDT Recherche EPST, SNIRS CGC, CFTC)**

**Les organisations syndicales, SNTRS CGT, SNCS FSU, SGEN CFDT-Recherche EPST, SNIRS CGC se sont opposés au contrat d'objectifs le 9 février 2011 lors de sa présentation au CTPC de l'Inserm.**

Le Conseil Scientifique de l'Inserm a également émis un avis très défavorable le 25 janvier 2011, et ce à la quasi-unanimité.

Les élus des personnels au Conseil d'Administration tiennent à souligner aujourd'hui leur totale opposition au Contrat d'Objectifs tel qu'il va vous être présenté. Et ce pour plusieurs raisons d'importance majeure :

- ▶ Le Contrat d'Objectifs de l'Inserm ne présente aucun plan ambitieux pour le développement de la recherche cognitive, substrat des progrès thérapeutiques et en santé. A contrario, l'accent est mis sur la valorisation des recherches, dans le contexte des décisions prises par le Conseil Stratégique des Industries de Santé.
- ▶ Dans une période où le paysage de la recherche française va être fortement restructuré par la sélection et le financement de quelques pôles via les Investissements d'Avenir et où les laboratoires ont recours massivement au financement sur contrat, l'Etat refuse obstinément d'accompagner ce contrat de quelque engagement financier spécifique que ce soit.
- ▶ Aucun plan pluriannuel ambitieux de l'emploi scientifique sur postes de titulaires ou d'amélioration substantielle des carrières des personnels n'est envisagé.
- ▶ Alors que le recours à l'emploi contractuel augmente de façon exponentielle, aucune politique d'intégration n'est définie pour les personnels en situation précaire.

Cette absence d'engagement financier est inquiétante dans le contexte de la Révision Générale des Politiques Publiques. De ce point de vue, l'Audit en cours sur les fonctions de support à l'Inserm laisse présager le déploiement d'un plan de réduction d'emplois à l'Inserm.

- ▶ Enfin, l'objectif « d'harmonisation des pratiques d'évaluation », notamment en matière de recrutement (ie. « auditions communes par les Commissions Scientifiques Spécialisées de l'Inserm et les Sections du Comité National du CNRS), nécessite une réflexion et une concertation préalables quant à son bien-fondé avec l'ensemble des instances d'évaluation de l'Inserm et du CNRS. Tel n'a pas été le cas jusqu'à présent comme en témoignent les motions des Conseils Scientifiques du CNRS, de l'InSB du CNRS et de l'Inserm.

**L'ensemble de ces raisons justifie pleinement notre vote contre le Contrat d'Objectifs établi par la Direction Générale de l'Inserm sous le contrôle de ses Ministères de tutelle.**